

LE TERTIAIRE SUPÉRIEUR INTERNATIONAL DANS LA MÉTROPOLE STRASBOURGEOISE

51

SEPTEMBRE 2013

ÉCONOMIE



En 2009, la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) a défini conjointement avec ses partenaires¹ sa stratégie en matière de développement économique au sein d'une feuille de route « Strasbourg Eco 2020 ». Au cœur des ambitions affichées, quatre secteurs économiques ont été considérés comme prioritaires en termes d'enjeux de développement : les activités créatives, les mobilités innovantes et multimodales, le tertiaire supérieur international et les technologies médicales et thérapies nouvelles.

Le secteur clé du tertiaire supérieur international repose sur une gamme étendue d'activités relevant des champs de l'enseignement supérieur, de la finance, de l'immobilier, du conseil aux entreprises... Ce tableau de bord propose de dresser un portrait synthétique de cette filière, quatre ans après l'établissement de la feuille de route, à l'échelle de la métropole strasbourgeoise, considérée ici comme la zone d'emploi.

1. Partenaires de Strasbourg ECO 2020 : Université de Strasbourg, Chambre de Commerce de Strasbourg et du Bas-Rhin, Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Chambre de métiers d'Alsace, services de l'Etat.

Entreprises et établissements

Une forte concentration dans la métropole...

31 % des établissements de la zone d'emploi de Strasbourg relève de cette filière, contre 26 % dans l'ensemble de la France. Elle concentre également près de la moitié des établissements alsaciens.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

	CUS	ZE Strasbourg	Alsace	France
2007	8 072	8 969	21 100	857 643
2011	9 809	11 034	25 934	1 054 859

Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2007-2011

... avec une surreprésentation du sous-secteur « activités scientifiques et techniques »

Les établissements relevant des activités scientifiques et techniques représentent 39 % du parc de la filière, contre 35 % à l'échelle nationale. C'est aussi le secteur qui gagne le plus d'établissements entre 2007 et 2011.

TAUX DE CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS

	CUS	ZE Strasbourg	Alsace	France
2007	12,9 %	13 %	13,1 %	11,9 %
2011	15,1 %	15,2 %	14,8 %	15,7 %

Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2007-2011

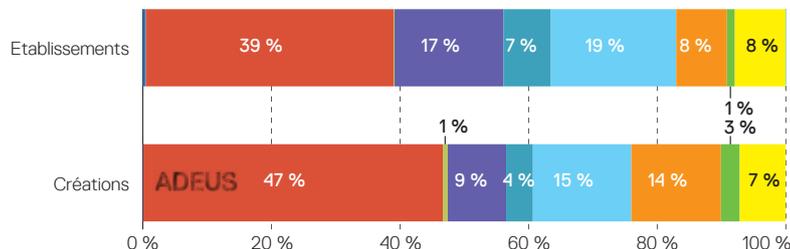
Une filière dynamique

Avec plus de 1 680 créations d'établissements en 2011, ce sont 30 % de l'ensemble des créations qui relèvent du tertiaire supérieur international dans la zone d'emploi de Strasbourg.

Grands projets pour renforcer le tertiaire supérieur international dans la métropole Strasbourgeoise :

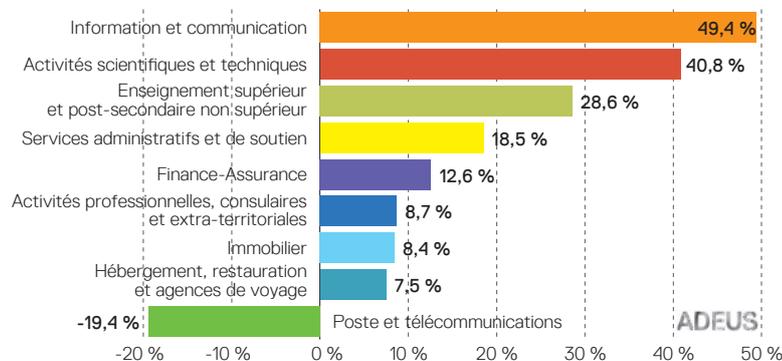
- Modernisation du Palais de la musique et des congrès
- Mise en place d'un quartier d'affaire international au Wacken
- Nouveau parc des expositions
- Développer l'activité d'accueil de congrès internationaux
- Développer un pôle autour de la formation et de la recherche en propriété intellectuelle

TYPOLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS DU TERTIAIRE SUPÉRIEUR ET DES CRÉATIONS DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG EN 2011



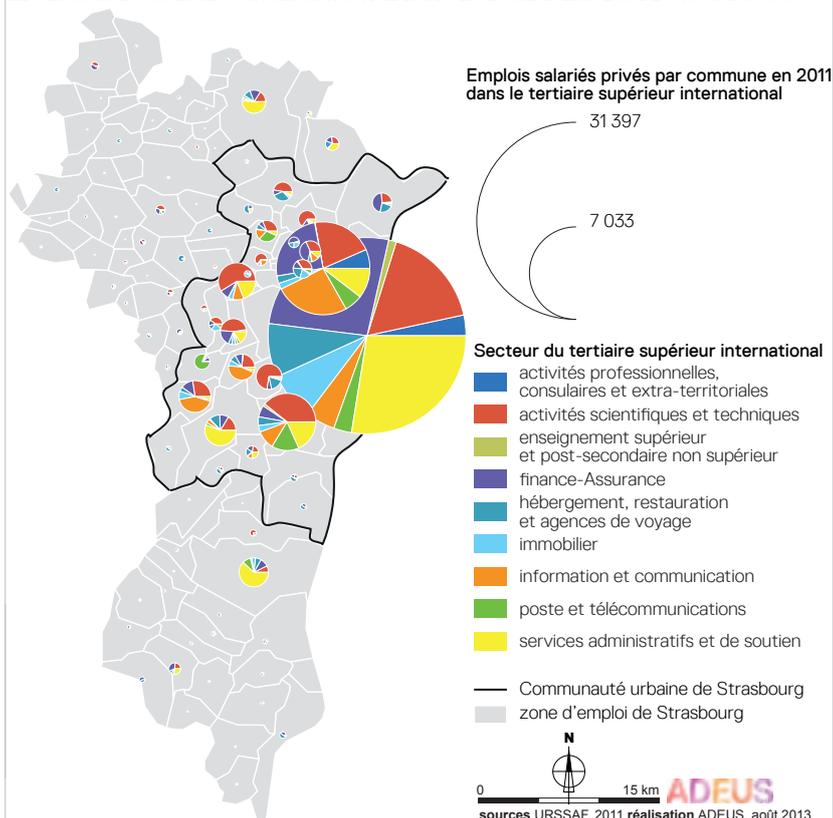
Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2011

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DU TERTIAIRE SUPÉRIEUR INTERNATIONAL ENTRE 2007 ET 2011 SUR LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG



Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2011

LE TERTIAIRE SUPÉRIEUR INTERNATIONAL DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG



Emplois

Des emplois majoritairement métropolitains

Le territoire de la CUS concentre 96 % de l'emploi de la filière dans la zone d'emploi. Les services aux entreprises représentent les $\frac{3}{4}$ de l'emploi salarié de la filière du tertiaire supérieur international dans la zone d'emploi de Strasbourg.

Au cours de la période 2007-2011, les activités scientifiques et techniques y ont gagné 1 500 emplois alors que les services administratifs et de soutien ont perdu quelque 2 000 postes de travail.

NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS

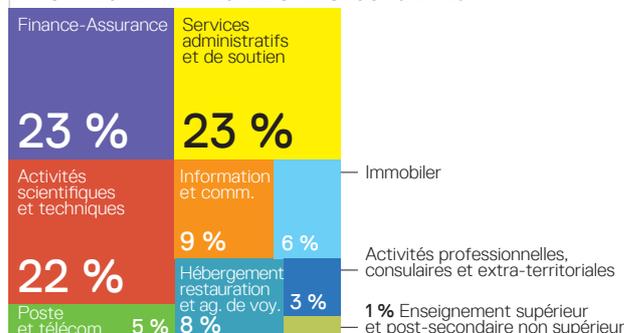
	CUS	ZE Strasbourg	Alsace	France
2007	48 487	50 596	105 681	3 992 950
2011	48 214	50 269	104 597	3 942 114

Source : URSSAF, 2007-2011

Positionnement dans le contexte national

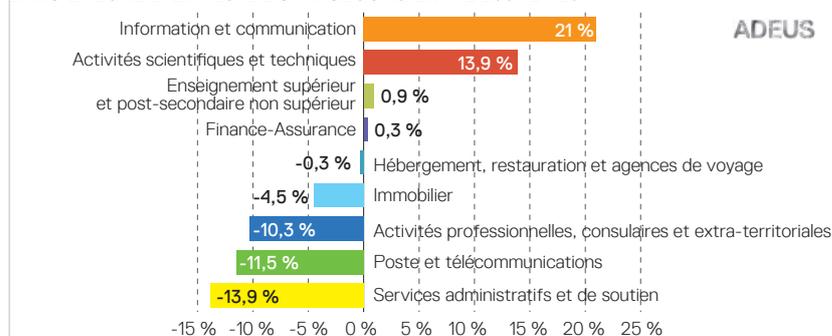
Parmi les zones d'emploi des métropoles françaises, Strasbourg se place comme la plus spécialisée par rapport à cette filière, mais elle n'est pas la plus dynamique, ni en matière de création d'emplois, ni en création d'entreprises pour la période récente.

TYPOLOGIE DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DU TERTIAIRE SUPÉRIEUR INTERNATIONAL DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG EN 2011



Source : URSSAF, 2011

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DU TERTIAIRE SUPÉRIEUR INTERNATIONAL DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG ENTRE 2007 ET 2011



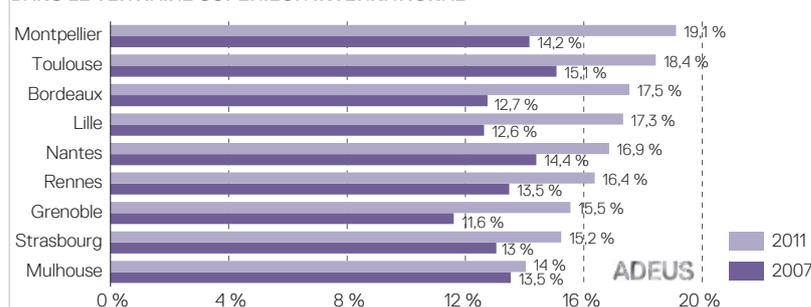
Source : URSSAF, 2011

EMPLOI ET INDICE DE SPÉCIFICITÉ DANS LES GRANDES ZONES D'EMPLOI EN FRANCE

Zones d'emploi	Nombre d'emplois en 2011	Évolution 2007-2011	Part dans l'emploi total	Indice de spécificité
Bordeaux	86 109	1,6 %	23,9 %	1,1
Grenoble	49 230	-1,5 %	20,7 %	0,9
Lille	86 274	2,3 %	29,9 %	1,3
Montpellier	38 014	1,5 %	21,5 %	0,9
Mulhouse	20 979	-2,9 %	17,1 %	0,8
Nantes	84 796	7,2 %	25,8 %	1,1
Rennes	53 970	3,2 %	23,7 %	1,0
Strasbourg	50 269	-0,6 %	24 %	1,1
Toulouse	109 146	7,5 %	25,3 %	1,1

Source : URSSAF, 2011

TAUX DE CRÉATION DES GRANDES ZONES D'EMPLOI FRANÇAISES DANS LE TERTIAIRE SUPÉRIEUR INTERNATIONAL



Source : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissements » 2007-2011

En résumé

Sans surprise, le tertiaire supérieur international occupe une place centrale dans le tissu économique strasbourgeois avec près d'un tiers du parc des établissements et plus de 20 % des emplois salariés en 2011.

Les projets pour consolider ce positionnement sont d'autant plus stratégiques dans le développement de cette filière clé pour la métropole.



MÉTHODE

Le périmètre de la filière a été défini à partir de la nomenclature suivante. Elle a été établie à partir de travaux effectués par l'INSEE sur le tertiaire supérieur international. Entre parenthèses après le code activité, est indiqué un coefficient de pondération correspondant à la part du secteur relevant de la filière tertiaire supérieur international. Ce taux de pondération a été validé notamment avec les services de la CUS et les partenaires directement impliqués dans la filière.

Cette nomenclature est susceptible d'évoluer, notamment pour mieux intégrer le suivi des actions engagées dans la filière.

- **Hébergement, restauration et agences de voyage** : 5510Z (0.5), 5610A (0.5), 5621Z (0.5), 5629A (0.2), 5630Z (0.5), 7911Z (0.5), 7912Z (0.5), 7990Z (0.5)
- **Poste et télécommunication** : 5310Z (0.5), 5320Z (0.5), 6110Z (0.3), 6120Z, 6130Z (0.7), 6190Z
- **Finance-Assurance** : 6411Z, 6419Z, 6420Z, 6491Z, 6492Z, 6430Z, 6499Z, 6511Z, 6512Z, 6520Z, 6530Z, 6611Z, 6612Z, 6619A, 6619B, 6621Z, 6622Z, 6629Z, 6630Z
- **Immobilier** : 4110A, 4110B, 4110C, 4110D, 6810Z, 6820A, 6820B, 6831Z, 6832A, 6832B
- **Service administratifs et de soutien** : 7733Z, 7810Z, 7820Z, 7830Z, 8211Z, 8219Z, 8220Z, 8230Z, 8291Z, 8299Z, 8411Z, 8412Z, 8413Z, 8421Z, 8423Z
- **Information et communication** : 6201Z, 6202A, 6202B, 6203Z, 6209Z, 6311Z, 6312Z, 6399Z
- **Activités scientifiques et techniques** : 6910Z, 6920Z, 7010Z, 7112A, 7112B (0.95), 7021Z, 7120B

DÉFINITIONS

Le **taux de création** d'un territoire ou d'un secteur économique correspond au rapport entre le nombre de créations et le stock total d'établissements d'un territoire (ou d'un secteur économique donné).

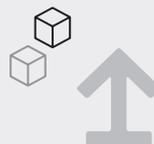
L'**indice de spécificité** d'un territoire ou d'un secteur économique correspond au rapport entre la part du nombre d'emplois salariés d'un secteur dans l'emploi salarié total d'un territoire donné et celle du territoire de référence (ici, le territoire de référence est la France métropolitaine).

SOURCES DES DONNÉES

Etablissements et entreprises

(stock et créations) : INSEE, SIRENE, fichier « Démographie d'établissement »

Données emploi salarié privé : URSSAF



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**
Equipe projet : **Colette Koenig (chef de projet), Julie Beaufrère (responsable de livrable), Virginie Muzart**
N° projet : **1.1.7.13** Photo et mise en page : **Jean Iseman**

© ADEUS - Numéro ISSN : 2110-5332
Les notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org